

Abus
Violences
Négligences
=
Maltraitance

ALMA ANJOU



Alma lutte contre la maltraitance de nos aînés lorsqu'elle se caractérise par « tout acte de violence quand il porte atteinte à la vie, à l'intégrité corporelle ou psychique, à la liberté de la personne ou compromet gravement le développement de sa personnalité, et/ ou, nuit à la sécurité financière. »

Conseil de l'Europe 1987.

ALMA ANJOU

ALLÔ MALtraitance des personnes âgées
et ou handicapées



Alma Anjou à l'écoute de la maltraitance des personnes âgées, et/ ou, handicapées, est une association loi 1901.

Bénévoles et professionnels écoutent, soutiennent, orientent, conseillent les personnes mais aussi les familles et les professionnels.

Dans la plus stricte confidentialité, des bénévoles formés spécialement à l'écoute vous soutiennent et vous aident.

Notre équipe regroupe retraités et professionnels du secteur social, médical et juridique.

Ensemble, nous essayons de trouver la solution la plus appropriée à votre situation.

Permanence le jeudi de 14h à 17 h

Répondeur 24h/24

Alma Anjou - BP 60002 LES PONTS DE CE CEDEX

02 41 44 91 48

anjou.alma@orange.fr

La philosophie d'Alma Anjou

- ❖ Ecouter pour comprendre
- ❖ Evaluer la situation
- ❖ Conseiller sans agir à la place des personnes
- ❖ Prévenir



Nous avons choisi l'écoute téléphonique

La nécessité d'instruire toute plainte par l'écoute exige aussi la proximité, ainsi que la concertation - coordination des divers acteurs : professionnels du soin et du secteur social, familles et entourage. Cette approche conduit à la mise en place d'un réseau de proximité.

Alma Anjou prolonge l'écoute

Alma n'a pas seulement pour fonction d'écouter les plaignants mais également d'assurer un suivi des appels et des demandes d'aides et de conseils, réalisés par les professionnels du domaine social, sanitaire ou judiciaire.

Au delà du simple enregistrement de la plainte, Alma Anjou apporte un soutien psychologique à la détresse qui s'exprime.



Alma Anjou innove

- ❖ En approfondissant la question de maltraitance des personnes âgées et/ ou handicapées et en tissant des liens de partenariat.
- ❖ Une meilleure connaissance des personnes âgées et /ou handicapées est indispensable à partir du moment où se met en place une politique familiale de la vieillesse : Alma Anjou s'informe et informe.
- ❖ Plusieurs années de concertation ont été nécessaires avec les instances départementales et nationales, ainsi que les professionnels du milieu social, médical et judiciaire, pour mettre en place le cadre de cette action.
- ❖ Il ne s'agit pas seulement d'une écoute mais d'un suivi de chaque dossier par des professionnels de proximité.

Ce projet s'inscrit bien évidemment dans une politique de soutien à domicile des personnes dépendantes et dans celle de l'amélioration de la qualité de vie en institution.

Alma Anjou privilégie la relation personnelle

Les relations qui sont tissées avec les familles des personnes âgées et/ ou handicapées maltraitées, ou, en leur absence, avec les professionnels qui s'en occupent, nous permettent de mieux évaluer la complexité du problème de la maltraitance et de conforter notre expérience.



